



---

**COMMUNICATION  
DE LA MUNICIPALITE  
AU CONSEIL COMMUNAL**

---

N/réf. : 10.03.04\_2025

**No 32-2025 – Séance du 9 septembre 2025**

**Boucllement du préavis n° 13-2017 (Blonay) concernant une demande de crédit pour le projet d'amélioration du chemin des Boulingrins sur le territoire des communes de Blonay, La Tour-de-Peilz et St-Légier-La Chiésaz**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par la présente communication, la Municipalité vous informe du boucllement du préavis mentionné ci-dessus, soit :

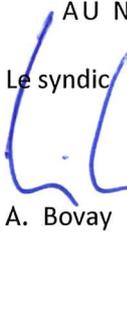
- **Demande de crédit pour le projet d'amélioration du chemin des Boulingrins sur le territoire des communes de Blonay, La Tour-de-Peilz et St-Légier-La Chiésaz de CHF 609'000.-**

Préavis voté TTC	CHF	609'000.00
Préavis voté HT*	CHF	592'500.00
Montants dépensés	CHF	483'879.30
Non dépensé	CHF	108'620.70

\*La TVA pour le service d'évacuation des eaux est récupérable.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic  A. Bovay		Le secrétaire adj.  J.-M. Guex
--	--	---

Blonay, le 2 septembre 2025

Délégation municipale : M. Thierry George, municipal

Copie : Bureau du Conseil communal – COGEST - Service des finances